

Porc

Jean-Paul Bigard enterre le cadran de Plérin

Publié le mardi 06 octobre 2015 - 17h06



« Si le Marché du porc breton a accompagné le développement de la filière jusqu'au début des années 2000, il faut aujourd'hui revoir nos raisonnements. » Difficile de penser, après avoir entendu cette phrase, que le groupe Bigard revienne prendre part aux enchères qui ont lieu au cadran de Plérin (Côtes-d'Armor) deux fois par semaine. Cette phrase, c'est Jean-Paul Bigard qui l'a prononcée le mardi 6 octobre 2015 à Paris, lors de la clôture de l'assemblée générale de Culture Viande (ex-Sniv-SNCP), qu'il préside.

Fidèle à son habitude, l'industriel n'a pas retenu ses mots lorsqu'il s'est agi de critiquer le Marché du porc breton (MPB) : « Suranné, inadapté et empêchant d'afficher la réalité d'un cours résultant d'une véritable confrontation de l'offre et de la demande. » Fidèle à sa stratégie depuis son retrait du MPB, Jean-Paul Bigard a enfoncé le clou, chaque fois qu'il l'a pu, affirmant « qu'aujourd'hui, le prix du porc ne peut plus être indexé sur une seule référence, celle de la carcasse, et que le pilotage est dirigé par l'aval, les producteurs ayant perdu la maîtrise qu'ils détenaient en période de rareté ».

Jean-Paul Bigard n'a pas oublié de remercier les « responsables politiques », dont, sans doute, le ministre de l'Agriculture, pour leur intervention dans les affaires de gros sous du secteur. « La tentative de blocage du prix du marché au Cadran s'est très rapidement avérée catastrophique pour l'économie de la filière attaquée de toute part par nos concurrents les plus proches, poursuit-il. Soulignons quand même que l'intervention des responsables politiques n'a pas été, à ce moment, particulièrement judicieuse, le rapport du médiateur démontrant les limites d'un prix bloqué. »

Estimant qu'il n'y a « aucun signe tangible d'une volonté de réforme profonde du MPB », l'industriel considère le prix du porc comme la résultante de trois facteurs : la production dans les 28 pays de l'Union européenne (UE), la demande intérieure et celle des pays tiers, et le niveau de « compétitivité prix » des concurrents extracommunautaires lorsqu'ils attaquent notre marché intérieur ou affrontent des opérateurs européens dans des pays tiers. Inutile de préciser que Jean-Paul Bigard balaie aussi l'idée d'une « indexation [des prix à la production] sur les coûts de production ».

E.R.